



PROJET D'ETABLISSEMENT MULTI -ACCUEIL U Manganiolu

Résidence Cardo
Quartier Finosello

Tél.04.95.24.25.69

creche_bodiccione@ville-ajaccio.fr

20 places

SOMMAIRE

1- Le projet d'accueil

1-1 Prestations d'accueil proposées

1-2 Enfant porteur de handicap

1-3 Familles bénéficiant des minima sociaux et retour à l'emploi

1-4 Equipe pluridisciplinaire

1-5 Formation professionnelle

1-6 Actions de prévention

1-7 Analyse des pratiques

2- Les projets éducatifs et pédagogiques

2-1 L'accueil et les temps forts

2-2 Les activités éducatives

2-3 Les enjeux institutionnels

3- Le projet social et développement durable

3-1 Cadre général d'Ajaccio

a. La population

b. Les familles et enfants

c. La petite enfance à Ajaccio

3-2 Quartier

3-3 Place des familles

3-4 Organismes extérieurs et partenariat

3-5 Développement durable

4-Conclusion

PROJET D'ETABLISSEMENT

1- Le projet d'accueil

La Direction de la Petite Enfance d'Ajaccio dépend de la Direction Générale Adjointe Vie Scolaire et Temps de l'enfant. La crèche **U Manganiolu** fait partie des 8 crèches de la Direction de la Petite Enfance (DPE) composée de :

- 140 agents
- 8 crèches municipales
- 1 Relais Petite Enfance (RPE)
- 1 cuisine centrale (Inghurdelli)
- 1 service administratif

1-1 Prestations d'accueil proposées

La crèche **U Manganiolu**, d'une capacité d'accueil de 20 places et d'une amplitude horaire de **10h45** propose 3 types d'accueil collectif afin de mieux répondre aux besoins des parents :

☐ L'accueil régulier :

En fonction de leurs besoins, les familles réservent par contrat les heures et les jours d'accueil par semaine qui leur sont nécessaires ainsi que le nombre de semaines annuelles.

Cas particulier / Accueil occasionnel « régulier » avec plannings tournants :

Les familles dont les jours et horaires de travail varient chaque semaine (plannings tournants) sont tenus de fournir à la directrice de l'établissement le planning de fréquentation mensuel de leur enfant à la crèche pour le ou les mois à venir.

La remise des plannings devra être faite au plus tard la 3ème semaine avant le début du mois concerné. Si non remise dans le délai, les réservations ne sauraient être garanties et seuls les créneaux disponibles pourront être réservés.

☐ L'accueil occasionnel :

Des places d'accueil occasionnel seront proposées en fonction des disponibilités de l'établissement.

Une réservation de place peut s'effectuer sur planning, d'une semaine à l'autre ou bien par téléphone le jour même du besoin.

Dans tous les cas, l'entrée effective d'un enfant, en régulier et/ou en occasionnel passe par une période d'adaptation/familiarisation.

☐ L'accueil d'urgence :

Il est ponctuel et n'est accepté qu'après une évaluation réelle du besoin, effectuée par la Directrice de l'établissement et/ou la Direction Petite Enfance.

1-2 Enfant porteur de handicap

Les établissements peuvent accueillir tout enfant présentant un handicap ou atteint d'une affection chronique compatible avec la vie en collectivité.

Cependant, la famille devra avoir conscience que la structure reste un lieu de vie et non un lieu de soins.

Les protocoles pouvant être établis par le médecin traitant et transmis au pédiatre de l'établissement en fonction des besoins de l'enfant ou bien sous forme de projet personnalisé éducatif décidé entre les parents, le médecin traitant et le pédiatre de l'établissement.

Ces protocoles seront validés sous réserve que l'équipe soit en accord et que la crèche dispose des moyens indispensables pour apporter à l'enfant les soins particuliers que son état exige.

Selon la nature du handicap que présente l'enfant, le personnel pourra solliciter l'aide du médecin de la structure et/ou d'intervenants extérieurs : la psychologue ou la psychomotricienne. Le recours à ce type de professionnels consistera à accompagner les membres de l'équipe face à des situations particulières. De par leur formation, ces personnes ressources jouent le rôle de facilitateur en matière d'accueil de ce type de public.

1-3 Familles bénéficiant des minima sociaux et retour à l'emploi

Afin de faciliter le retour à l'emploi, les parents en recherche d'emploi peuvent faire une demande d'accueil occasionnel qui sera traitée en priorité. De plus, la structure travaille en collaboration avec la PMI qui peut demander un accueil pour des enfants dont la situation familiale ou sociale le nécessite.

1-4 Equipe pluridisciplinaire

L'équipe est composée de :

- **Une directrice, éducatrice de jeunes enfants**
- **Une directrice adjointe, auxiliaire de puériculture**
- **Six assistantes d'accueil petite enfance**

Soit un minimum d'un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et 8 enfants qui marchent.

Des intervenants extérieurs viennent compléter l'équipe en fonction des activités et du suivi des enfants (langue corse, éveil musical, psychologue, référent santé et accueil inclusif, analyse des pratiques ...)

Modalités permettant d'assurer, en toutes circonstances la continuité de direction : Au regard de l'amplitude d'ouverture de la structure, la directrice ne pourra pas être sur site à chaque moment. Aussi, en son absence, la fonction de continuité de direction sera assurée soit par la **directrice adjointe, soit par une assistante petite enfance**. Pour garantir la continuité du service, la directrice définit un protocole auquel des agents responsables devront se conformer.

1-5 Formation professionnelle

Conformément à la loi du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale qui institue le droit individuel à la formation, il est proposé aux agents de suivre des formations. Celles-ci poursuivent plusieurs objectifs : actualiser ses connaissances, prendre contact avec des professionnels d'autres communes, échanger avec eux autour de différentes problématiques, etc... Ces formations peuvent être dispensées à la fois, par le CNFPT mais aussi en intra par notre service formation.

Sont priorisées les formations obligatoires ou fortement conseillées : HACCP, gestes 1ers secours et Habilitation électrique BS.

Par ailleurs depuis quelques années, la Ville a souhaité s'engager dans le processus de formation en accueillant des apprenties (formation en alternance).

1-6 Actions de prévention

Le Service prévention et sécurité des agents de la commune a entrepris la rédaction d'un Document Unique d'Evaluation Des Risques Professionnels (DUERDRP) par crèche via le développement d'un réseau d'assistants de prévention. Des fiches d'informations ont été complétées pour chaque unité de travail. Celles-ci décrivent les situations de travail effectuées par les agents, les lieux de travail ainsi que les principaux matériels, produits, véhicules et engins utilisés.

La nutrition : Depuis 2007, la ville d'Ajaccio est ville active PNNS (programme national nutrition santé). Elle s'est engagée à promouvoir et à soutenir toute action qui contribue aux objectifs du PNNS, la nutrition est l'une des priorités des programmes de sante publique qui visent à la promotion d'une alimentation et d'un mode de vie favorable à la santé. Des formations et des informations sont proposées au personnel sur la nutrition, le rythme de vie. Les parents sont sensibilisés à l'importance d'une alimentation variée et équilibrée.

D'autres actions de prévention sont menées dans les crèches sur les thèmes suivants : Prévention des accidents domestiques, promotion de la vaccination, le risque solaire, les écrans, acquisition de la propreté, le sommeil, l'hygiène corporelle, pollution de l'air intérieur ...

1-7 Analyse des pratiques

L'analyse des pratiques professionnelles est devenue obligatoire dans tous les établissements d'accueil du jeune enfant, suite à la publication du décret du 30 août 2021 qui modifie l'article R 2324-37 du code de la santé publique.

L'analyse de pratiques est un espace de parole dédié aux professionnels pour leur permettre de s'exprimer sur leurs pratiques. Ainsi, la mise en réflexion collective a pour objectif global de dégager des axes de résolutions de situations, sources de problèmes. C'est un lieu de partage, d'échange et d'écoute réciproque sur l'activité professionnelle.

Elle est mise en œuvre sous forme d'une session de 2 heures par quadrimestre pour chaque professionnel, animé par une psychologue clinicienne.

2- Les projets éducatifs et pédagogiques

2-1 L'accueil et les temps forts

7h30 : c'est l'accueil

Nous pouvons accueillir les enfants toute la matinée jusqu'à 10h. Nous tenons à cette souplesse afin de répondre au mieux aux besoins des parents

L'accueil est un moment très important. C'est l'accueil des enfants, mais c'est aussi celui des parents. C'est le moment où l'on fait le point avec les parents. Le personnel note sur le classeur des transmissions l'heure d'arrivée et les éventuelles consignes concernant l'enfant.

L'accueil est un moment de relation individuelle privilégié avec les enfants où les désirs de chacun sont respectés. Certains veulent être pris dans les bras, d'autres pas....

L'enfant est mis face à la réalité, il voit partir ses parents.

A nous de verbaliser cet instant en expliquant la vérité, ce qui effacera son angoisse.

9h : la collation

En complément du petit déjeuner, pour qu'il soit équilibré, et si besoin, nous proposons aux enfants soit un petit morceau de pain, soit un fruit, et de l'eau.

A noter que nous suivons les conseils du **PNNS** (Plan National de Nutrition Santé)

9h30 : Jeux et activités libres ou proposées

Les enfants sont souvent séparés pour faire des activités.

C'est le temps des jeux libres où les bébés peuvent faire de merveilleuses découvertes.

Les plus grands pourront exploiter les activités proposées par l'équipe suivant les différents domaines de la pédagogie : motricité fine et générale, langage, perception, découverte, espace/ temps.

Nous reviendrons plus longuement sur les activités pédagogiques.

10h : Sortie dans la cour

Les plus grands sortent dans la cour prendre un bol d'air, se défouler et exploiter allègrement leur « psychomotricité générale ».

En ce qui concerne les bébés : cela n'est pas systématique. Le personnel répond aux besoins de chaque enfant de façon individuelle, selon le rythme de celui-ci.

Les temps de jeux se mêlent au temps de sommeil et au temps de change. Tout comme les sorties qui ont lieu de façon échelonnée et selon le temps.

10h30 : le change

Moment de relation privilégiée et individuelle entre l'enfant et l'adulte.

Moment de communication intense, d'échanges affectifs.

Invitation à aller sur les petits toilettes adaptés aux enfants pour ceux qui sentent prêts et non un **forcing** ; il est très important de respecter le rythme de chaque enfant.

Avant le repas

Un temps de relaxation est instauré, où les enfants sont installés sur les tapis et écoutent de la musique calme.

Ce moment de détente est nécessaire pour pouvoir manger dans la sérénité.

11h : le repas

Il se déroule jusqu'à midi. Chaque enfant a un régime alimentaire précis et nous le respectons à la lettre.

Les bébés et les grands sont séparés. Les grands mangent seuls, assis autour de la table. Ils prennent le temps de manger à leur rythme et si certains demandent de l'aide, nous sommes là !

Le repas est encadré par 2 adultes : moment d'échange et communication entre enfants.

Le menu est affiché, afin que le repas du soir soit composé en fonction.

Pour les enfants inscrits le matin, les départs se font jusqu'à 12h00.

12h : temps de repos ou de sieste

Les bébés sont soit couchés s'ils ont sommeil ou jouent librement sur les tapis en respectant le sommeil des autres enfants : jeux calmes, lumière tamisée.

Les temps de sommeil des bébés sont régulés en fonction des besoins de chacun.

Les plus grands sont couchés toujours à la même heure, et occupent toujours le même lit (ce qui un repère sécurisant). Ils ont avec eux leur objet transitionnel ou doudou et sucette si besoin.

La sieste dure environ 2h30.

A ce titre, nous demandons aux enfants inscrits à mi-temps l'après-midi, de ne pas arriver avant 14h, afin de ne pas perturber le sommeil des enfants.

14h30 : lever de sieste et change

Ce moment est aussi un moment de calme où toute agitation doit être évitée.

C'est un moment affectif important. L'enfant se réveille doucement et demande la présence de l'adulte.

Pendant qu'un adulte procède au change, les autres enfants peuvent écouter une histoire, regarder des livres ou écouter des chansons douces.

15h30 : c'est l'heure du goûter

Certains boivent leur biberon, d'autres ont un produit laitier type fromage blanc ou yaourt et une compote de fruits. Selon leur goût et leur âge.

A noter que nous leur donnons de l'eau toute la journée.

16h00 : sortie dans la cour et activités libres.....18h15 fermeture

Il s'agit là de leur proposer des jeux libres sans pour autant leur demander une attention soutenue.

Il ne faut pas oublier que c'est la fin de la journée, qu'ils sont fatigués, et qu'ils attendent surtout leur papa et leur maman.

Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 14h30

2-2 les activités éducatives

POUR LES PLUS PETITS

Les activités sont essentiellement des activités motrices, des activités sensorielles, et des activités de langage avec des relations individuelles entre l'enfant et l'adulte.

ACTIVITES MOTRICES

L'adulte doit savoir guider les progrès du bébé, ses interventions ne doivent pas être **limitatrices** mais **stimulatrices**.

Partir de l'observation de l'enfant est une attitude réfléchie.

En fonction des étapes du développement de l'enfant, l'adulte doit répondre à ses besoins.

L'aménagement de l'espace avec installation de tapis, utilisation de ballons, blocs de mousse de différentes formes, constitue un **parcours moteur** essentiel.

Ainsi, l'enfant agit librement et met tout son corps en mouvement.

Proposer des objets qu'il peut attraper comme les hochets, les petites balles en mousse, les clés en plastique, les anneaux de dentition.

ACTIVITES SENSORIELLES

La vue : l'enfant est sensible aux couleurs, à la lumière, aux contrastes. La structure est un milieu coloré, lumineux, décoré, qui développe la vue chez l'enfant.

L'ouïe : le personnel parle beaucoup aux bébés, chante, raconte des histoires ; ainsi, ils apprennent à entendre, écouter et discerner les bruits environnants.

Le toucher : Autour du change, il établit une relation privilégiée avec massages. Bébé touche à tout, et découvre diverses matières.

L'odorat : l'adulte verbalise les diverses odeurs : le repas, le change (savon, parfum...)

Le goût : l'alimentation est variée : intégration des différentes saveurs : sucré, salé, doux, amer.

ACTIVITES DE LANGAGE

C'est avant tout parler beaucoup à l'enfant.

C'est instaurer un **bain de langage**.

Le personnel utilise un langage clair, simple, sans pour autant utiliser un langage « bébé ».

L'adulte verbalise toute action et explique à l'enfant ce qui va se passer : ex : « je vais te changer ta couche ».

POUR LES PLUS GRANDS

Nous notons 5 domaines de la pédagogie :

- Motricité fine et générale
- Langage
- Perception
- Découverte
- Espace/Temps

LA MOTRICITE

La motricité fine

Doigt, main, bras. C'est la maîtrise du geste, l'habileté de la main, l'exercice de **la préhension pouce/index**.

On propose :

- Dessin
- Peinture
- Collage
- Gommettes
- Tapons
- Déchirage de papier
- Découpage de papier
- Pâte à modeler
- Pâte à sel
- Puzzles
- Jeux d'encastrement
- Jeux d'emboîtement
- Klipos
- Duplos
- Livres à regarder

- Tableaux d'éveil
- Instruments de musique
- Balles
- Ballons

Comment proposer ces activités ? :- quelques exemples

LE DESSIN

L'activité peut se faire soit en travail individuel, soit en travail collectif.

Choisir toujours des grandes feuilles, l'enfant a besoin d'espace pour s'exprimer. De plus, les crayons doivent être de gros calibre et la mine collée tout le long à l'intérieur (les chutes sont fréquentes et les mines se cassent)

Ne pas oublier de dater et nommer les dessins.

A noter que l'enfant s'exprime librement.

LA PEINTURE

Gros effort de motricité fine et apprentissage des couleurs.

Découverte d'une nouvelle matière, d'une nouvelle texture.

L'enfant laisse sa trace.

Prévoir un petit nombre d'enfant (4) et prévoir tout le matériel nécessaire avant, pinceaux, éponges, gobelets, peinture.....

On peut choisir le pinceau mais aussi une infinité d'outils pour peindre comme les brosses à dents, les pommes de terre, les bouchons,..... sans oublier les doigts (en respectant le désir de l'enfant : s'il ne veut pas se salir)

LA PATE A MODELER, LA PATE A SEL

Choisir une pâte à modeler assez souple et malléable.

L'enfant manipule librement la pâte et laisse aller son imagination ; le laisser faire sans interpréter sa fabrication.

Exercice de motricité fine,

Apprentissage des couleurs,

Découverte d'une nouvelle matière,

Développement de son imagination.

RECETTE : pâte à sel

500g de farine

250 g de sel

Eau

Laisser mélanger l'enfant.

LES PUZZLES

Choisir des puzzles solides, en bois, avec moyens de préhension, représentant des images simples de la vie de tous les jours.

LA MOTRICITE GENERALE

C'est le corps tout entier, le corps en mouvement

On propose :

Séance de psychomotricité

Tunnel

Blocs de mousse

Balles

Ballons

Vélos

Camions

Objets à pousser, à tirer

Expression corporelle

Danse

Grâce à ce matériel, l'enfant s'exprime dans son corps. Il expérimente ses capacités motrices. Il affine ses mouvements ; il apprend à marcher, à sauter, grimper. C'est la maîtrise de soi.

C'est aussi l'élaboration du schéma corporel avec prise de conscience de soi.

LE LANGAGE

Chants, Comptines, Histoires, Diapositives, Images pour parler

Faire un cercle ou réunir les enfants sur un tapis et instaurer un moment de calme.

Raconter une histoire très simple soit avec un livre, soit avec une marionnette.

Choisir des histoires très simples, au présent et tirées de la vie de tous les jours.

Puis faire participer les enfants, en leur posant des questions, en instaurant le dialogue.

LA PERCEPTION

L'enfant perçoit le monde extérieur grâce à ses sens.

Développement sensoriel :

L'OUÏE

Chant, comptines, histoires, instruments de musique

Instruments de musique :

- présentation des instruments
- Découverte et reconnaissance des divers sons
- Utilisation et expérimentation

LA VUE

Livres, images, miroirs...

Jouer sur les contrastes, les lumières.

LE TOUCHER

Jeux d'eau, peinture, pâte à sel, à modeler, semoule ...

L'ODORAT

Développer l'odorat chez l'enfant, c'est lui apprendre à être sensible aux diverses odeurs et les verbaliser.

LE GOUT

Développer le goût c'est lui apprendre à reconnaître les diverses saveurs.

LA DECOUVERTE

C'est la découverte du monde extérieur et de tout ce qui l'entoure, de tout ce qu'il contient.

L'ESPACE/TEMPS

Apprendre à se situer dans l'espace et dans le temps.

L'ESPACE : notion de droite, gauche, dessous, dessus, en haut, en bas....

LE TEMPS : notion du temps qui passe : marquer des repères dans la journée en respectant un rythme, en marquant les fêtes importantes avec la préparation de Noël, Pâques, fête des mères, pères,

En marquant les saisons :

- travaux sur l'automne avec le collage des feuilles mortes, la découverte des fruits de saisons....
- Travaux sur l'hiver avec la neige, le bonhomme de neige, Noël....
- Le printemps avec le réveil de la nature
- L'été avec la mer, les coquillages, le soleil

Il faut préciser que les activités proposées ne se résument pas là, et qu'il y en a bien d'autres.

Les moments de vie quotidienne contribuent tout autant à l'épanouissement de l'enfant, ainsi que les temps forts comme l'accueil, le repas, le change...

Ils permettent à l'enfant d'apprendre à faire seul, et par développer son autonomie ; ils permettent aussi à l'enfant d'évoluer au sein d'un groupe, et par là d'entrer dans un monde socialisant.

TOUS CES INSTANTS INSIGNIFIANTS AU DEHORS MAIS SI RICHES ET SI SUBTILS.....

2-3 les enjeux institutionnels : Objectifs pédagogiques spécifiques institutionnels :

La langue corse

Tout est mis en œuvre pour que la langue corse soit présente à tous les moments de la vie quotidienne, avec les enfants, les parents, et les professionnels.

Toute l'équipe est accompagnée par le service municipal de la langue corse avec la participation active des médiateurs.

Le soutien à la parentalité//La communication

Pour le bien-être des enfants, il est très important que :

- Les parents prennent part à la vie de l'établissement
- Le rapport entre le personnel et les parents soit fondé sur la confiance réciproque, sur l'échange d'informations et sur la collaboration.

Ne jamais perdre de vue que le rôle des parents est unique et irremplaçable.

Sur le parcours d'une année, la crèche offre aux parents plusieurs opportunités de rencontres et de participation.

- **Avant et pendant l'adaptation,**
- **Quotidiennement**

Cela nous permet de prendre le temps de discuter et de répondre au mieux aux besoins de l'enfant dans la journée.

Ces discussions informelles permettent aux parents de poser des questions plus précises sur la vie de la structure, sur le comportement de leur enfant, sur des points précis qui seraient mal vécus....Cela nous aide aussi car nous pouvons réajuster certaines de pratiques ou innover dans certains domaines.

Lors des rencontres sur divers thèmes avec des spécialistes

Dans le cadre de la prévention santé, régulièrement, sont proposées aux parents des semaines d'informations : ainsi ils peuvent se documenter sur des points essentiels comme la nutrition, les accidents domestiques, la vaccination....

Des spécialistes sont présents pour répondre à toutes les questions que les parents peuvent poser, comme la psychologue qui intervient régulièrement au sein de la structure, ainsi que l'équipe pluridisciplinaire du CAMPS (centre d'action médico-social précoce)

- **Lors des visites du pédiatre de la structure**

Les parents peuvent assister aux visites du pédiatre ; ils peuvent ainsi poser toutes les questions possibles sur le développement de leur enfant.

- **Grâce aux échanges de documentation**

Un échange permanent de documentation est instauré :

Soit les parents nous demandent des supports pédagogiques, des paroles de chansons, de comptines, des recettes alimentaires..., soit les parents apportent de la documentation sur divers domaines pouvant concerner la structure.

- **Grâce au journal de la structure**

il paraît tous les mois, il relate les moments importants

3- Le projet social et développement durable

3-1 Cadre général d'Ajaccio

La ville d'Ajaccio est la capitale régionale de la Corse, elle compte 74 000 habitants et concentre l'essentiel des services et de l'activité économique du territoire. Elle est également la ville centre de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, qui comprend 10 communes pour un total d'environ 90 000 habitants.

a. La population

	1990	1999	2008	2013	2019
Population	58 949	52 880	65 153	67 507	71 361
Densité moyenne (hab/km ²)	718,6	644,6	794,3	823,0	869,9

Sources : Insee 01/01/2022

b. Les familles et enfants

Composition des familles ajacciennes						
	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	18 845	100,0	19 674	100,0	21 055	100,0
Couples avec enfant(s)	7 456	39,6	7 738	39,3	8 692	41,3
Familles monoparentales	4 155	22,0	4 414	22,4	4 230	20,1
Femmes seules avec enfant(s)	3 465	18,4	3 717	18,9	3 539	16,8

Naissances domiciliés								
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Naissances domiciliées	568	523	546	497	492	497	496	507

Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2022.

La croissance de la population et la typologie des familles s'installant sur la commune se traduisent par une demande grandissante dudit public en matière de modes d'accueil de leur(s) enfant(s). Pour y répondre, la structure multi-accueil se donne comme priorité de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des familles en accordant une attention particulière vers les publics en difficulté tout en répondant à un objectif d'éveil et de socialisation de l'enfant.

c. La petite enfance à Ajaccio

La ville d'Ajaccio compte sur son territoire :

- 8 crèches en régie pour un total de places de 290 berceaux
- 6 crèches associatives ou privées pour un total de 175 berceaux
- 91 Assistantes maternelles pour un total de 288 places.
- 2 Maisons d'Assistantes Maternelles,

Le Relais Petite Enfance et l'accueil individuel

Il s'agit d'un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels. Lieu d'information pour les familles dans leurs démarches de recherche d'un mode d'accueil et lieu d'animation et de socialisation pour les enfants. Les assistantes maternelles et les gardes à domicile peuvent y trouver un espace de professionnalisation.

Quelques chiffres de l'activité du RPE communal en 2022 :

- **217** listes d'Assistantes Maternelles réalisées au profil des parents en recherche d'un mode de garde.
- **113** matinées d'éveils ont été proposées.
- **128** enfants soit **121** familles et **34** AM ont bénéficié des matinées d'éveil et de professionnalisation.
- **80** familles et 16 AM ont été accompagnées dans leur rôle de parents employeurs et métier.

Faisant partie de la même DGA et Direction, le RPE est en lien direct avec l'accueil collectif et a pour mission d'orienter les familles vers le mode de garde le plus adapté à leurs besoins.

3-2 Le Quartier de BODICCIONE

Si la rocade n'est longtemps restée qu'un axe de circulation stratégique et inévitable en entrée et en sortie de ville, le secteur est rapidement devenu un lieu de vie, de résidence et de commerce où l'on s'arrête pour déjeuner, pour faire du shopping ou pour se fournir chez des artisans soucieux de proposer des produits de qualité. Les boulevards AbbéRecco, Sebastianu Costa, Louis Campi, Bodiccione, bref ce que l'on appelle communément "la rocade" s'est transformé en un véritable quartier d'Ajaccio, un secteur d'activité majeur, une extension de la ville.

3-3 Place des familles

Tout au long du séjour de l'enfant, la Directrice et son équipe encouragent la communication et le dialogue avec les parents en vue d'une prise en charge partagée et harmonieuse de l'enfant.

Seules les informations individuelles concernant leur enfant, son comportement et le déroulement de la journée dans l'établissement sont susceptibles d'être communiqués aux parents.

Les familles ont accès au projet d'établissement disponible sur le site de la Ville.

3-4 Organismes extérieurs et partenariat

✓ Les services PMI de la Collectivité de Corse

Ce service assure un suivi qualitatif et un contrôle régulier de l'établissement.

Si les services de la PMI ont un rôle de conseil auprès des professionnels, ils jouent également un rôle

de facilitateur en matière d'accueil d'enfants présentant une situation particulière.

En effet, l'équipe peut être sollicitée pour accueillir au sein de la structure un enfant pour lequel (où pour sa famille) une attention particulière mérite d'être portée.

✓ **La Caisse d'allocations familiales (CAF)**

Le Contrat Enfance jeunesse de la Ville étant échu au 31/12/2021, il est remplacé par la Convention Territoriale Globale intercommunale 2022-2026 signée en novembre 2022 avec la CAF. Dans ce cadre, la crèche s'inscrit en cohérence avec les orientations de la CAF qui est, non seulement un financeur mais aussi un partenaire accompagnateur pour avancer sur les différentes thématiques recensées par un diagnostic de territoire.

La Mutualité sociale agricole (MSA) s'associe à la CAF pour les financements du fonctionnement des crèches.

✓ **Les services d'hygiène alimentaire**

La direction des services vétérinaires assure un contrôle de l'établissement en ce qui concerne respect des conditions d'hygiène en restauration collective applicables audit établissement, garantissant ainsi la sécurité des enfants.

Les Contrôles microbiologiques

Dans un cadre préventif, des échantillons alimentaires et de surface sont analysés par un laboratoire d'analyses agréé afin d'évaluer les risques sanitaires. Une fois par trimestre un technicien de laboratoire prélève sur site un plat témoin (repas mixé pour les crèches satellites) et un prélèvement de surface (plan de travail, robot mixeur ...).

3-5 Développement durable

L'adoption d'une démarche écologique dans la crèche permet de :

- Améliorer la qualité de l'environnement dans lequel les enfants évoluent et ainsi préserver leur santé,
- Sensibiliser les enfants au respect et à la préservation de l'environnement et les éduquer ainsi dès le plus jeune âge aux bonnes pratiques,
- Associer les parents au projet.

La réduction de l'impact écologique à la crèche U Manganiolu se fait par un choix adapté de matériaux et mobiliers et par une sensibilisation de nos équipes à la gestion responsable des déchets et des énergies.

Des pratiques éco-responsables sont mises en place :

- Les repas servis aux enfants sont confectionnés avec des produits frais : viande, poisson, fruits et légumes
- Les produits de saison, bio, locaux, bénéficiant d'un circuit court sont privilégiés
- L'eau du robinet est la boisson des plus grands. L'eau minérale est réservée uniquement aux plus petits.
- Afin de limiter le gaspillage alimentaire, l'élaboration des repas tient compte du nombre d'enfants présents et du grammage des portions. (GEMRCN)
- En ce qui concerne la gestion des déchets la CAPA organise aussi la logistique technique du ramassage des déchets sur notre crèche pour une mise en place d'un tri sélectif. Pour ce faire un container jaune est mis à disposition pour les déchets recyclables ainsi qu'un autre pour les biodéchets.
-

4-Conclusion

La petite enfance est en perpétuelle évolution, les structures d'accueil se sont profondément transformées, évoluant du mode de garde au lieu d'éveil. Dans ce contexte, le multi accueil a permis la mise en place d'un espace éducatif flexible, un lieu de rencontres et d'échanges entre enfants, parents, et éducateurs.

Les éléments abordés dans ce document ne sont donc pas figés et sont en vocation à évoluer à mesure des modifications structurelles.